



Traduire

Revue française de la traduction

221 | 2009

Voies de l'interprétation

Traduction et interprétation, deux volets d'un même métier ou deux métiers différents ?

Christine Cross



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/traduire/339>

DOI : 10.4000/traduire.339

ISSN : 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2009

Pagination : 5-12

ISSN : 0395-773X

Référence électronique

Christine Cross, « Traduction et interprétation, deux volets d'un même métier ou deux métiers différents ? », *Traduire* [En ligne], 221 | 2009, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 04 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/339> ; DOI : 10.4000/traduire.339

Traduction et interprétation, deux volets d'un même métier ou deux métiers différents ?

 Christine Cross

Cet article, de la plume d'une ancienne interprète et traductrice, s'appuie sur un entretien avec Pierre Kästner et est illustré par un témoignage de Dorothy White.

Dans l'esprit de beaucoup de gens, la traduction et l'interprétation ne font qu'un. Certains ont du mal à comprendre qu'il puisse exister des différences entre elles. De surcroît, le dictionnaire ne nous est pas toujours d'un grand secours en la matière, car selon une première définition trouvée sur Internet⁽¹⁾, le traducteur est celui qui « fait passer un discours ou un texte d'une langue dans une autre » tandis que l'interprète « traduit d'une langue dans une autre ». Même le *Petit Larousse* laisse ses lecteurs quelque peu perplexes, le traducteur étant une « personne qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre » et l'interprète étant une « personne qui traduit (oralement) les mots d'une langue dans une autre langue ». A priori, donc, rien (ou presque) ne distinguerait la traduction de l'interprétation. D'ailleurs, il semblerait même que le Président d'un certain grand pays, que nous ne nommerons pas, ait récemment fait patienter ses interlocuteurs en leur expliquant qu'il « attendait l'arrivée de son traducteur ». Or, la personne en question était bien et bel son interprète. Pas étonnant alors que le commun des mortels y perde son latin !

Comme son nom l'indique, la SFT est une fédération de traducteurs professionnels. Certains de ses membres, pourtant, revendiquent la double appellation de traducteur-interprète, voire d'interprète-traducteur. En partant de ce constat, cet article va donc examiner le métier d'interprète dans le but de voir s'il s'agit réellement de deux volets d'un seul et même métier ou si l'interprétation et la traduction sont, au contraire, deux métiers différents. Il abordera ensuite brièvement la question des attentes spécifiques des interprètes par rapport à la SFT.

(1) L'auteur de ce texte demande l'indulgence de ses lecteurs. C'est en toute conscience de l'existence de définitions bien plus précises sous des portails tels que : <http://www.cnrtl.fr/portail/> que son choix s'est volontairement porté sur la mise en exergue de quelques définitions, sources de confusion, qui ne font rien pour éclairer la lanterne du citoyen lambda. Au contraire...

Pour mieux comprendre ce qui rapproche et ce qui sépare la traduction et l'interprétation, analysons rapidement le rôle et la fonction de l'interprète. Comme le traducteur, l'interprète transpose un message d'une langue dans une autre. Mais là où le traducteur – qu'il soit indépendant ou salarié – effectue cette opération par écrit, l'interprète la réalise de vive voix et en direct. Et c'est là où réside une grande part de la différence. Le traducteur reçoit un texte et dispose d'un certain délai pour le reproduire dans sa langue cible. Il peut donc lire tranquillement son document, l'étudier, effectuer les recherches nécessaires, le rendre dans l'autre langue, relire l'ensemble. Tant que le délai qui lui est imposé n'est pas trop contraignant, il devra en principe être en mesure de livrer un travail soigné, dans un style approprié, avec un vocabulaire impeccable !

L'interprète, pour sa part, ne dispose que de quelques instants de réflexion. Il doit réagir instantanément. En partant d'une même phrase source (écrite ou énoncée), il y a peu de chance que le résultat du processus de transposition soit le même selon qu'il s'agit d'une traduction écrite ou d'une interprétation orale.

N'oublions pas non plus qu'il existe différentes formes d'interprétation : simultanée, chuchotage, consécutive. Dans le cas d'une **interprétation simultanée**, l'interprète se trouve en règle générale dans une cabine insonorisée et suit les échanges qui ont lieu dans une salle de réunion par le biais d'un casque relié à un réseau de microphones. Dès qu'il commence à entendre les propos de l'orateur, il doit tout de suite se mettre à les traduire dans « sa » langue, qui sera normalement sa langue maternelle, mais pas obligatoirement. En principe, chacune des cabines est systématiquement dédiée à une seule langue et occupée par une équipe de deux personnes, qui se relaient à des intervalles de 20 à 30 minutes. Ce travail « en alternance » est destiné à permettre aux deux co-équipiers de marquer des pauses, reprendre leur souffle, voire décompresser après une période de concentration intense. Car nul ne nie la nature fatigante de l'interprétation et de sa gymnastique intellectuelle. L'interprétation simultanée est principalement utilisée lors de conférences, par exemple dans les différentes instances de l'Union européenne ou des Nations Unies.

Mentionnons, en passant, la variante de l'interprétation simultanée qu'est le **chuchotage**. Comme son nom l'indique, cette technique consiste à restituer le discours de l'orateur en chuchotant à l'oreille des participants (généralement peu nombreux). Pratique dans le sens où elle permet d'économiser le temps de parole de l'interprète consécutif ou la location d'une salle équipée pour l'interprétation simultanée, cette technique exige néanmoins une très grande concentration de la part de l'interprète qui doit réussir à faire abstraction du bruit environnant et des discours parasites.

En **mode consécutif**, l'interprète prend en note un discours ou un exposé puis en présente le contenu dans la langue cible. Ce type d'interprétation s'emploie essentiellement dans le cas d'auditions de tribunal, de réunions commerciales, de visites de délégations étrangères, de



consultations de médecins ou hospitalières. La prise de notes fait partie de ces sujets longuement et chaudement débattus dans la profession, certains favorisant l'utilisation d'une forme de sténographie, d'autres préférant l'emploi de symboles de leur propre invention associés à un travail important de mémoire. En tout état de cause, en interprétation consécutive et dans la plupart des cas, l'interprète doit être capable de passer d'une langue à l'autre dans les deux sens, donc vers sa langue A (maternelle) et vers sa langue B (première langue étrangère). De plus, il est également en prise directe avec ses clients : il n'y a ni mur, ni paroi pour le séparer des personnes qui l'écoutent.

Il existe également ce que l'on appelle l'**interprétation de liaison** : dans ce cas, l'interprète travaille dans les deux langues et se charge de faire la liaison entre deux personnes ou deux groupes de langue différente. Il s'agit bien souvent de visites ou de questions-réponses.

L'interprétation, sous une forme ou une autre, est loin d'être un phénomène récent mais elle a dû attendre le milieu du xx^e siècle pour enfin obtenir ses lettres de noblesse. Autrefois, les interprètes, même chevronnés et / ou expérimentés, ne pouvaient pas accéder aux diplômes, aucune école officielle n'existant pour sanctionner leurs compétences. Les grands interprètes de l'époque étaient donc des personnes maîtrisant deux ou plusieurs langues, plus ou moins parachutées dans la profession en raison d'événements dit « historiques » (guerres, soulèvements politiques, perméabilité des frontières, déplacement de peuples...). Ces mêmes personnes ont d'ailleurs participé ensuite à la création des premières écoles d'interprétation, y compris celles qui sont encore les plus cotées aujourd'hui. C'est en 1941, par exemple, que l'École de Genève, la toute première en son genre, a ouvert ses portes. Ensuite, ce fut le tour de l'Allemagne avec Heidelberg et Germersheim en 1946, suivies de Paris HEC en 1948, de Vienne et Munich en 1952, et de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT) de Paris en 1957, cette dernière ayant été fondée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, deux fortes personnalités qui ont laissé à jamais leur empreinte sur la profession. Elles, et d'autres de leur trempe, ont été les précurseurs de l'enseignement, ainsi que de la pratique, de l'interprétation contemporaine.

Français, d'origine allemande, Pierre (Peter) Kästner ne faisait pas partie de cette génération mais plutôt de celle qui l'a suivie. Rien a priori ne le prédestinait à la profession d'interprète, si ce n'est peut-être le fait d'avoir passé les cinq premières années de sa vie auprès de sa grand-mère néerlandophone. Envoyé en France en 1962 pour parfaire ses connaissances linguistiques, jugées alors insuffisantes, Pierre s'éprend du pays et de sa culture, s'y marie et fonde une famille. Devenu rapidement bilingue, il s'inscrit tout naturellement, dès 1966, à l'Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction (ISIT) à Paris, qu'il quitte quatre ans plus tard avec son diplôme d'Interprète de conférence en poche.

Longtemps enseignant à l'ISIT, Pierre partage désormais son savoir, essentiellement dans le domaine de la traduction juridique, avec les étudiants du « Master de Traduction » à la Sorbonne

(Nouvelle). Il a appris son premier métier, celui d'Interprète de conférence, auprès de certains des grands noms de la profession, son « maître » étant René Pinhas, l'un des piliers de l'ISIT et un personnage très haut en couleurs. Pierre nous raconte : « Pour René Pinhas, mieux valait traduire à partir de sa langue maternelle vers une langue tierce, peu importe les éventuels soucis d'accent ou d'expression. Impossible de bien rendre un discours dans une autre langue, sans l'avoir vraiment bien compris. Et qui, sinon un natif, peut vraiment bien comprendre ? » Dans une profession, où il fut longtemps de bon ton d'imposer la langue maternelle en cabine de traduction simultanée⁽²⁾ et où, dans certains milieux (dont l'AIIIC – l'Association Internationale des Interprètes de Conférence), l'on eut tendance à attacher beaucoup d'importance à la qualité des diplômes fournis par les interprètes en herbe, il est donc curieux de constater que leurs aînés étaient souvent en porte-à-faux avec la déontologie qu'ils ont aidé eux-mêmes à mettre en place !

Pierre Kästner a toujours exercé son métier d'interprète de conférence en tant qu'indépendant⁽³⁾, suivant ainsi les traces de ses « marraines », Marlyne Wagner et Barbara Nougarede, ce qui explique en partie comment il a été amené à ajouter la traduction écrite à son actif et, de ce fait, à adhérer tout naturellement à la SFT. « Si j'ai choisi de diversifier mes activités dans ce sens, c'est parce que certains de mes clients fidèles me le demandaient », nous explique-t-il. « À partir du moment où ils m'accordaient leur entière confiance, il leur semblait normal de vouloir tout confier à un interlocuteur unique ». Du « one stop shopping » avant l'heure ! Pierre est loin d'être seul dans son cas. De nombreux interprètes se reconvertisent à l'occasion en traducteur, tandis que certains traducteurs se lancent parfois également dans l'interprétation. Seules les grandes institutions, telles que les instances de l'Union européenne, peuvent se permettre le luxe de maintenir deux filières distinctes. D'autres organisations ou entreprises évoluant dans des domaines plus sectoriels ou disposant de budgets bien moins importants, imposent la double fonction à leurs salariés linguistes : traduction et interprétation.

Une question se pose alors : est-ce que ces deux activités sont vraiment à la portée de tous ? Pour essayer de répondre à cette question, nous avons passé en revue avec Pierre Kästner les principales qualités requises, aussi bien chez le traducteur que chez l'interprète, en vue de dégager d'éventuelles pistes de réflexion utiles.

Commençons par le traducteur : celui-ci doit posséder un très bon niveau de connaissances de sa propre langue, ainsi qu'une bonne maîtrise de sa ou ses langue(s) « sources », tant sur le plan culturel que grammatical. Un bon style écrit est d'ailleurs vivement recommandé. Chez

(2) Remarquons, en passant, que l'interprétation simultanée se fait désormais de plus en plus souvent dans les deux sens, les organisateurs souhaitant réduire la taille des équipes et ainsi atténuer la facture « interprétation ».

(3) Rappelons, pour mémoire, les langues de travail de Pierre Kästner, qui sont l'allemand et le français (langues actives), le néerlandais et l'anglais (langues passives).



le traducteur, rigueur et précision sont également de mise. Un traducteur doit être un amoureux du détail.

Passons maintenant à l'interprète. À l'instar du traducteur, il devra posséder de très bonnes connaissances des langues qu'il pratique, que ce soit de façon active ou passive. En outre, il doit faire preuve d'une grande vivacité d'esprit. Il doit être capable de comprendre rapidement, y compris dans le cas d'orateurs parlant une langue autre que la leur ou ayant un accent régional très prononcé. Un bon interprète compte beaucoup sur sa mémoire : il s'agit d'ailleurs d'un de ses principaux outils de travail. Il doit être capable de gérer son stress. Pour Pierre Kästner, l'interprète de conférence s'apparente à un comédien : « Pour réaliser une bonne performance, l'interprète doit éprouver un certain trac avant d'entrer sur scène ». Étant appelé à évoluer dans des milieux de toutes sortes, il doit avoir un bon contact humain et savoir adapter son langage à ceux dont il transmet les propos. Pour Pierre, le choix du bon registre est un élément tout à fait primordial. L'interprète doit être capable de travailler dans des conditions qui l'empêchent parfois d'atteindre la perfection. À moins de faire une erreur majeure, qu'il faut bien sûr rectifier, il doit faire au mieux et continuer son chemin. On ne peut ni effacer ni gommer. Les paroles s'en vont, les écrits restent. Laissons à Pierre le dernier mot à ce sujet : « Comme je dis souvent à mes étudiants, une des différences entre le traducteur et l'interprète, c'est que le traducteur se doit d'être pincailleur. L'interprète, lui, doit tout simplement être brillant »⁽⁴⁾.

Quels sont donc les enseignements à tirer de cette analyse ? Tout d'abord, que le traducteur et l'interprète doivent posséder plusieurs qualités communes. Cependant, tous les interprètes ne seront pas forcément attirés par la page blanche, et tous les traducteurs n'auront pas envie de se mettre en danger en travaillant en direct et sans filet devant un public exigeant. Bien sûr, il y a ceux qui passent allègrement de la traduction à l'interprétation, et vice versa. Tout est question de tempérament et, comme le dit Pierre : « Dans le monde de la chanson, il existe des musiciens qui sont de « simples » interprètes, mais il y en a qui sont également compositeurs, voire paroliers. Chez les traducteurs et les interprètes de conférence, pourquoi n'y aurait-il donc pas aussi des polyvalents ? »

(4) Les propos cités sont, certes, ceux de M. Kästner mais l'auteur y souscrit entièrement, sur la base de son expérience personnelle du double métier de traducteur/interprète. Si certains devaient ressentir derrière ces propos un certain mépris de l'interprète vis-à-vis du traducteur, qu'ils soient vite rassurés : tel n'est point l'esprit. L'auteur assume parfaitement le décalage qu'il y a pu y avoir entre son personnage de traductrice, exigeante autant vis-à-vis d'elle-même que vis-à-vis des collègues dont elle relisait le travail, ne laissant rien passer tant dans le sens que dans le style, et celui de l'interprète parfois prête à admettre le compromis entre forme et fond. D'où un certain dédoublement de la personnalité pas toujours facile à vivre. Le traducteur « pincailleur » de Pierre Kästner devient ainsi « l'amoureux du détail » de l'auteur, tandis que l'interprète « brillant » correspond à son *performeur* cherchant à l'occasion à « accrocher » ouvertement son auditoire !



Revenons un instant aux différentes manières d'exercer la profession d'interprète ou d'interprète / traducteur. En dehors des différentes techniques d'interprétation que nous avons esquissées en début d'article, l'apprenti interprète devra également faire un choix entre le travail en indépendant, avec tous les avantages et inconvénients que cela peut impliquer, et un emploi de salarié dans le privé ou dans l'international. Entre le privé et l'international, les différences peuvent être importantes. D'abord sur le plan financier, car tout le monde sait que les grandes institutions ont la réputation de proposer des salaires avantageux ainsi qu'un statut fiscal qui ne l'est pas moins ! En revanche, en dehors de ce monde privilégié, il existe d'autres organisations ou entreprises qui recrutent des interprètes, le plus souvent des interprètes-traducteurs. Se faire embaucher dans une telle organisation présente aussi des avantages : le travail en équipe, la solidarité entre collègues, la possibilité de suivre des dossiers à toutes les étapes du processus : par exemple, de la préparation des documents de séance à la réalisation des procès-verbaux, en passant bien sûr par l'interprétation en tant que telle. En revanche, dans les institutions européennes, il est rare de pouvoir assurer un tel suivi. Cela dit, vivre régulièrement et avec intensité des débats de haut niveau dans une grande instance décisionnelle peut déjà constituer une énorme satisfaction professionnelle en soi.

Nous avons vu qu'au plan linguistique, traducteur et interprète doivent posséder des qualités similaires. Force est également d'admettre que tous les traducteurs ne pourront pas nécessairement se transformer en interprète et, par la même occasion, que de nombreux interprètes ne souhaiteront pas accepter les contraintes et le perfectionnisme qui sont le propre d'un traducteur. Il s'agit donc de deux métiers différents mais avec de nombreux points communs.

Dans de telles conditions se pose à nouveau la question de la SFT et du rôle qu'elle pourrait jouer par rapport à ses membres interprètes ou interprètes-traducteurs. Pour Pierre Kästner il serait temps de leur donner l'occasion de davantage s'exprimer, de créer – pourquoi pas ? – un réseau de solidarité entre eux. « Il me semble que la SFT en tant qu'organisation professionnelle se doit de proposer des services spécifiques à ceux de ses adhérents qui exercent également le métier d'interprète. La SFT pourrait, par exemple, organiser des stages de perfectionnement voire de débutant pour ses adhérents, recenser les différentes écoles proposant des cursus en la matière ou suivre l'évolution des tarifs pratiqués sur le marché libéral. Et, sur ce dernier point, n'oublions pas les propos de René Pinhas, qui avait l'habitude de comparer l'interprète de conférence (sans « s ») à un cheval de course : ce n'est pas un garçon de courses, qui travaille certes beaucoup mais pour un traitement de misère. Le cheval de course, lui, à condition de franchir la ligne en tête, touche un cachet bien plus conséquent. L'interprète de conférence n'a donc pas à brader ses services et n'a pas non plus à négocier ses tarifs vers le bas. Voilà donc quelques premières pistes sur lesquelles pourrait plancher un groupe de travail ou similaire. »

Pour conclure – quelle que soit la suite que la SFT voudra bien réserver à ces propositions – ceux chez qui ce survol du métier d'interprète a pu susciter ou raviver la vocation seront peut-

être intéressés d'apprendre que l'Union européenne vient de lancer une grande campagne de recrutement en vue de créer son futur vivier d'interprètes :

<http://www.dailymotion.pl/DGInterpretation> ;

<http://www.youtube.com/watch?v=MA2fWvtMPDU> ;

<http://ec.europa.eu/dgs/scic/index.htm>

À bon entendeur, salut !

Témoignage



Ce qui suit n'est pas très recherché, il s'agit d'un témoignage tout à fait personnel. Mais il faudrait peut-être que je commence par me présenter très brièvement. Je suis chimiste de formation, de langue maternelle anglaise, j'habite en France depuis 33 ans, et je traduis les sciences pures, le médical, pharmaceutique, technique, etc. Je n'ai aucune formation formelle en traduction ni en interprétation, mais beaucoup d'années de pratique.

La différence qui saute aux yeux entre la traduction et l'interprétation est la vivacité d'esprit qu'il faut pour interpréter, surtout l'interprétation simultanée en conférence, et le stress qu'il faut gérer en permanence. Même quand les délais sont courts pour une traduction, on a le temps de chercher la traduction des mots techniques, de se documenter sur le web, de soigner la tournure de phrase. En interprétation, il n'y a pas de deuxième chance, c'est juste

ou c'est faux ; l'essentiel, c'est que ce soit dit, et ceci dans une phrase entière évidemment, sans perdre le fil de ce que l'intervenant est en train de dire. Que la tournure de phrase soit élégante n'est pas si important, si elle est claire et fidèle à l'original, la bataille est gagnée (même si, bien sûr, on cherche toujours l'excellence).

Pour l'interprétation consécutive, il faut aussi de la mémoire, et des nerfs solides pour pouvoir faire sa prestation en public devant tout le monde. Personnellement je suis beaucoup moins à l'aise en consécutif qu'en simultané, même si, vu de l'extérieur, cela paraît plus facile, parce qu'on n'est pas obligé de « décoder/encoder » en même temps.

Une autre différence est ce que j'appellerais la « direction de compétence maximum ». Pour la traduction, on traduit presque toujours vers sa langue maternelle. Pour moi c'est donc l'anglais. Mais en interprétation, j'ai constaté que je suis souvent plus à l'aise en traduisant un anglophone (de

préférence « British » comme moi) vers le français. Je m'explique cela en me disant que quand on a tout compris très vite, jusque dans la moindre nuance, on trouve toujours une façon de le dire. Il est plus facile de parler une langue étrangère que de l'écrire parce que le langage parlé n'est pas du même registre que le langage écrit. J'ai été contente d'entendre cette intuition personnelle confirmée lors d'une conférence sur la traduction/interprétation. L'intervenant a expliqué que le facteur déterminant en interprétation est la bonne compréhension (d'où la gêne énorme causée par un bruit, une mauvaise qualité de son, un fort accent étranger...), alors qu'en traduction, il faut surtout « une bonne plume », un don d'écrivain en quelque sorte, en plus du fait d'être bilingue.

Ensuite viennent les autres différents « avantages – inconvénients ». Un des avantages de la traduction, pour moi, c'est le plaisir de la recherche, le plaisir de découvrir le « bon » texte, la bonne expression, et le plaisir d'apprendre quelque chose tous les jours. Je dis souvent que j'ai autant de plaisir à traduire un texte qu'à faire des mots croisés, et en plus, on me paie pour faire des traductions (même si on trouve parfois qu'on est mal payé !). Sans parler des avantages pratiques de pouvoir travailler quand ça m'arrange, de vivre ma vie autour du travail comme je l'entends, de traîner en pyjama (et même sans, dans ce chaud pays !) toute la journée si j'ai envie, tout en travaillant. Le grand inconvénient pour moi, si je ne fais que ça, c'est le côté plutôt solitaire. Les différents forums de traducteurs (dont celui de la SFT) sont un bon palliatif, mais au fond c'est virtuel, et je reste plutôt statique, collée devant mon ordi des heures durant.

Vous l'avez donc compris : pour moi, un des avantages de l'interprétation, c'est que je sors, je rencontre les gens, (les collègues surtout) ; je m'habille (oui, ça fait plaisir aussi !), je voyage. (Je fais également beaucoup de bénévolat pour des associations chrétiennes, ce qui me fait voyager dans des pays très lointains, tous frais payés – la belle vie, quoi !). J'ai la satisfaction de réussir (en général !) à trouver les mots qu'il faut. Et comme pour la traduction écrite, j'apprends tous les jours. J'apprends très souvent en écoutant mon « concubin » ou ma « concabine », et je me dis « Tiens, voilà une excellente façon de traduire telle expression ou tel mot, je n'y avais jamais pensé ». J'apprends également beaucoup de jargon interne pendant les missions d'interprétation, qui nourrit le travail de traduction écrite et met à jour mes expressions et mots anglais. Et puis il y a les petits « à côté », les magnifiques cocktails préparés par les traiteurs, les bons repas, les beaux hôtels parfois quand je fais plusieurs jours pour les grandes entreprises, les visites de sites que je n'aurais jamais eu l'occasion de visiter seule (hôpitaux, industries...), l'occasion de côtoyer d'autres mondes, surtout celui des affaires. Le gros inconvénient (en plus du stress) est d'avoir à se lever de bonne heure le matin, de faire des trajets pénibles...

Pour résumer, je dirais donc qu'il y a des différences de fond et des différences de forme, mais comme vous l'avez compris, j'aime beaucoup ce savant mélange des deux.

Dorothy White, traductrice-interprète
Dorothywhite26@gmail.com